

PHARMAGEST INTERACTIVE

Société anonyme

5 Allée de Saint Cloud

54600 VILLERS-LES-NANCY

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2018

Batt Audit
25 rue du bois de la
Champelle
54500 Vandoeuvre-lès-Nancy

Deloitte & Associés
Plateau de Haye
153 rue André Bisiaux
54320 Nancy Maxéville

PHARMAGEST INTERACTIVE

Société anonyme

5 Allée de Saint Cloud
54600 VILLERS-LES-NANCY

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société PHARMAGEST INTERACTIVE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société PHARMAGEST INTERACTIVE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1.1 « Evolution du référentiel comptable en 2018 » de l'annexe qui présente notamment les impacts de l'application des normes IFRS 9 et IFRS 15.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des frais de Développement

Comme précisé dans les notes 3.2 et 3.4 de l'annexe aux comptes consolidés, les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles sur la base des frais encourus, pour une valeur brute de 42.069 Keuros (dont 10.604 Keuros en cours) et une valeur nette d'amortissement de 20.339 Keuros au 31 décembre 2018, dès lors que les conditions suivantes sont réunies : le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ; la faisabilité technique du projet est démontrée ; le Groupe PHARMAGEST a l'intention d'achever le projet et de l'utiliser ou de le vendre ; il existe un marché potentiel pour les développements issus de ce projet ou son utilité en interne est démontrée ; les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Les notes 1.3 et 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés précisent que l'estimation de la valeur recouvrable de ces actifs incorporels constitue une estimation significative réalisée par le groupe, en application de la méthode de valorisation des « Discounted Cash Flows ». Le test de dépréciation est réalisé annuellement pour les frais de développement non encore mis en service, comme indiqué dans la note 5.2 de l'annexe.

Nous avons considéré l'évaluation des projets de développement activés comme un point clé de l'audit car les perspectives évoquées ci-dessus et les analyses qui en découlent sont par nature dépendantes d'hypothèses, estimations et appréciations de la part du management.

Dans le cadre de notre mission, nous avons notamment:

- pris connaissance, sur la base d'entretien avec la direction de la R&D, des perspectives d'utilisation commerciale des différents projets dont les coûts de développement ont été activés et non encore mis en service ;
- vérifié la cohérence des flux de trésorerie prévisionnels avec les hypothèses retenues dans le cadre de la construction budgétaire et validées par le conseil d'administration ;
- vérifié en particulier la cohérence des projections de trésorerie utilisées lors de la réalisation des tests de dépréciation des développements de l'exercice précédent avec les flux de trésorerie réels sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- évalué le bien-fondé des taux d'actualisation et de croissance à l'infini utilisés dans les calculs de valeurs recouvrables de ces actifs incorporels, par comparaison avec des données de marché observables dans le secteur d'activité de la société.

Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes 3.2, 3.4 et 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Evaluation des écarts d'acquisition

Dans le cadre de son développement, le groupe PHARMAGEST a été amené à faire des opérations de croissance externe et à reconnaître plusieurs écarts d'acquisition, figurant pour un montant de 46.005 Keuros au 31 décembre 2018. Les tests de dépréciation réalisés par la société en 2018 n'ont pas conduit à constater de dépréciation. Ces écarts d'acquisition, qui correspondent à l'écart entre le prix d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs acquis, ont été alloués aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT pour lesquels les bénéfices ou synergies de l'acquisition sont attendus, comme indiqué dans les notes 3.4.1 et 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

La direction s'assure lors de chaque exercice, comme précisé dans la note 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés, que la valeur recouvrable de ces écarts d'acquisition n'est pas supérieure à leur valeur nette comptable, et ne nécessite pas la comptabilisation d'une dépréciation. Or, toute évolution défavorable des rendements attendus des UGT ou groupes d'UGT auxquelles des écarts d'acquisition ont été affectés, en raison de facteurs internes ou externes par exemple liés à l'environnement économique et financier dans lequel les UGT ou groupes d'UGT opèrent, est de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable et à nécessiter la constatation d'une dépréciation, soit annuellement à l'issue du test obligatoire, soit en cours d'exercice en cas d'indice de perte de valeur. Une telle évolution implique d'apprécier à nouveau la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur, ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.

La note 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés précise par ailleurs que la valeur recouvrable de chaque UGT ou groupe d'UGT a été déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs la composant, ces derniers étant issus des projections de la Direction du groupe. La détermination de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition repose très largement sur l'utilisation d'estimations par la direction (note 1.3 de l'annexe aux comptes consolidés), s'agissant notamment des hypothèses prévisionnelles, du taux de croissance retenu pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué. Nous avons donc considéré l'évaluation des écarts d'acquisition comme un point clé de l'audit.

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société au référentiel IFRS et avons pris connaissance du système de contrôle interne afférent. Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et vérifié notamment :

- la correcte allocation des écarts d'acquisition aux UGT et l'exhaustivité des valeurs d'actifs à tester ;
- le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier dans lequel opèrent les UGT, et leur cohérence avec les projections de la Direction du groupe, en comparant notamment les prévisions de trésorerie faites pour l'année écoulée aux réalisations effectives ;
- la cohérence du taux de croissance à l'infini retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché et les consensus établi par les principaux acteurs ;
- la cohérence des taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie estimés, en vérifiant d'une part que le taux de référence des analystes financiers ayant une connaissance du secteur d'activité correspond au taux retenu sur les activités matures, et d'autre part que ce taux est ajusté sur les activités en développement afin d'intégrer la notion de prime de risque associée ;
- l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues.

Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes 3.4.1 et 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de

l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société PHARMAGEST INTERACTIVE par l'assemblée générale du 27 juin 2017 pour Deloitte & Associés et par celle du 30 mai 2002 pour Batt Audit.

Au 31 décembre 2018, Deloitte & Associés était dans la 2ème année de sa mission sans interruption et Batt Audit dans la 17ème année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Nancy, le 29 avril 2019

Les commissaires aux comptes

Batt Audit

Deloitte & Associés



Isabelle SAGOT



Anne PHILIPONA-HINTZY

20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

20.1 Informations financières historiques

Sont inclus par référence dans le présent Document de Référence les comptes consolidés, les rapports de gestion et les rapports d'audit pour les exercices clos le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017 qui se trouvent respectivement dans le Document de Référence 2016 déposé sous le n° D. 17-0462 le 28 avril 2017 et le Document de Référence 2017 déposé sous le n° D. 18-0414 le 26 avril 2018.

20.2 Informations financières retraitées

Compte tenu de la mise en application rétrospective des normes IFRS 9 et 15, des comptes retraités sont présentés pour l'année 2017. En ce qui concerne les variations de périmètre, celles-ci sont jugées non significatives et ne justifient pas l'élaboration de comptes pro forma.

20.3 Etats financiers

20.3.1 COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE PHARMAGEST

20.3.1.1 Etat de la Situation Financière Consolidée NORMES IFRS

Etat de la Situation Financière – Actif – En K€	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	3.4.1/2	24 182	18 993
Écarts d'acquisition	3.4.1/2	46 005	38 819
Immobilisations corporelles	4.1/2	8 511	5 880
Actifs financiers non courants	6.1	34 857	19 083
Titres mis en équivalence	2.1.2	730	900
Impôt différé actif	9.2.2	2 777	4 331
Total actifs non courants		117 062	88 006
Actifs courants			
Stocks et en-cours	7.5	5 108	2 781
Clients et comptes rattachés	7.4	31 962	22 937
Autres créances	7.4	8 382	8 727
Actifs financiers courants	6.2	28 725	28 134
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.3	32 569	27 577
Total actifs courants		106 746	90 155
TOTAL		223 808	178 161

État de la Situation Financière - Capitaux propres et Passif - En K€	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Capitaux propres			
Capital		3 035	3 035
Réserves consolidées		85 380	76 249
Résultat de l'exercice		25 432	23 196
Capitaux propres part du groupe		113 847	102 480
Réserves Intérêts minoritaires		1 599	1 347
Résultat Intérêts minoritaires		1 606	1 094
Intérêts minoritaires		3 204	2 442
Total des capitaux propres (ensemble consolidé)	10	117 051	104 921
Passifs non courants			
Provisions à long terme	11.1	4 070	3 441
Dettes financières à long terme	6.4	36 948	14 197
Impôt différé passif	9.2.2	538	887
Autres dettes à long terme	7.6	524	2 688
Total des passifs non courants		42 079	21 213
Passifs courants			
Provisions à court terme	11.1	75	152
Part à moins d'un an des dettes financières	6.4	6 240	2 681
Dettes fournisseurs	7.6	11 909	9 560
Impôt exigible	7.6	594	655
Autres dettes à court terme	7.6	45 860	38 979
Total des passifs courants		64 678	52 027
TOTAL		223 808	178 161

20.3.1.2 Compte de Résultat Consolidé NORMES IFRS

Compte de résultat - En K€	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	7.1	148 480	129 669
Autres produits de l'activité		0	0
Sous total produits d'exploitation		148 480	129 669
Achats consommés		-26 676	-23 478
Charges de personnel		-52 980	-47 144
Achats et charges externes		-21 608	-17 475
Impôts et taxes		-3 081	-2 749
Dotations aux amortissements	7.7	-5 235	-4 236
Dotations aux provisions	7.7	-218	-322
Autres produits et charges		203	39
Sous total charges d'exploitation		-109 595	-95 366
Résultat opérationnel courant		38 886	34 304
Autres produits opérationnels		0	0
Autres charges opérationnelles		0	0
Résultat opérationnel		38 886	34 304
Produits de trésorerie et équivalents	6.5	1 147	1 350
Coût de l'endettement financier brut	6.5	-294	-218
Coût de l'endettement financier net		853	1 132
Autres produits et charges financières	6.5	153	-340
Charge d'impôt		-12 722	-10 692
Badwill		30	0
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-162	-114
Résultat net des activités poursuivies		27 038	24 290
Résultat net des activités abandonnées		0	0
Résultat net de l'exercice		27 038	24 290
Résultat part du groupe		25 432	23 196
Résultat part des intérêts minoritaires		1 606	1 094
Résultat (part du groupe) de base par action	10.4	1,70	1,55
Résultat (part du groupe) dilué par action	10.4	1,68	1,53

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres - En K€	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Résultat Net		27 038	24 290
Eléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net			
Ecart de conversion		-1	1
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		0	0
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		0	0
Impôts liés		0	0
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net			
Réévaluation des immobilisations		0	0
Réévaluation/écarts actuariels au titre des régimes à prestations définies		-574	-279
Charge stock-options sur période		116	125
Impôts liés		143	70
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-315	-83
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		26 723	24 207
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part du groupe		25 116	23 113
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part des minoritaires		1 606	1 094
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (part du groupe) - de base par action		1,68	1,55
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (part du groupe) – dilué par action		1,66	1,52

20.3.1.3 Tableau des Flux de Trésorerie Consolidés NORMES IFRS

Tableau des Flux de trésorerie – En K€	31/12/2018	31/12/2017
I. Opérations et investissements d'exploitation		
Résultat opérationnel	38 886	34 304
Dotations nettes aux amortissements et provisions, hors éléments fiscaux et financiers	5 173	4 581
Autres charges calculées, hors éléments financiers	116	125
Plus ou moins-value de cessions d'actifs immobilisés	101	-43
Autres retraitements	0	0
Capacité d'autofinancement générée par l'activité	44 276	38 967
Coût de la dette financière brute, intérêts versés	-294	-218
Impôts payés	-10 933	-10 725
Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts	33 049	28 024
Variation des stocks	-2 204	-155
Variation des créances clients	-7 711	-913
Variation des fournisseurs	905	827
Variation des autres créances et dettes	4 703	-598
Variation du besoin en fonds de roulement	-4 308	-839
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation	28 741	27 186
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-11 072	-7 704
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	323	39
Dépôts de garantie et autres flux d'investissements d'exploitation	448	-270
Investissements d'exploitation	-10 300	-7 936
Variation de la trésorerie issue des opérations et investissements d'exploitation	18 441	19 251
II. Investissements financiers		
Acquisitions d'investissements financiers	0	0
Cessions d'investissements financiers	0	0
Incidences des acquisitions et cessions de titres consolidés ⁽¹⁾	-9 117	-10 540
Variation de la trésorerie issue des investissements financiers	-9 117	-10 540
III. Opérations en capital		
Augmentation de capital PHARMAGEST INTERACTIVE	0	0
Augmentation de capital des filiales souscrites par les minoritaires	0	0
Acquisitions et cessions d'actions PHARMAGEST INTERACTIVE (actions propres)	171	-1 012
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0
Dividendes versés par PHARMAGEST INTERACTIVE	-11 213	-9 731
Dividendes versés par les filiales consolidées aux minoritaires	-661	-310
Acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	0	0
Variation de la trésorerie issue des opérations en capital	-11 703	-11 055
IV. Opérations de financement		
Emission ou souscription d'emprunts et dettes financières	21 571	10 572
Remboursements d'emprunts et dettes financières	-3 998	-931
Acquisitions et cessions de placements financiers (titres disponibles à la vente/autres actifs financiers)	-10 693	-4 060
Produits de trésorerie et équivalents, intérêts reçus	892	1 440
Variation de la trésorerie issue des opérations de financement	7 772	7 021
V. Incidence des écarts de conversion/instruments financiers et autres produits/charges financières	10	-23
Disponibilités	4 992	8
Concours bancaires	-410	-4 646
Variation de la trésorerie nette	5 403	4 653

⁽¹⁾ La ligne « Incidences des acquisitions et cessions de titres consolidés » comprend, à hauteur de 14 261 K€, la trésorerie apportée par les acquisitions réalisées sur l'exercice (les investissements sont ainsi présentés en net de la trésorerie récupérée), y compris augmentation de capital.

Tableau de bouclage trésorerie nette – En K€	31/12/2018	31/12/2017	Variation de périmètre	Variation
Disponibilités	32 569	27 577	9 234	4 992
Concours bancaires	1 071	1 482	0	-410
Variation de la trésorerie nette	31 498	26 095	9 234	5 403

20.3.1.4 Tableau de variation des capitaux propres NORMES IFRS

Tableau de Variation des Capitaux propres - En K€	Part du Groupe					Capitaux propres – Part des Minoritaires	Total capitaux propres
	Capital	Réserves et résultats consolidées	Titres auto- détenus	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Capitaux propres - Part du Groupe		
Capitaux propres au 01/01/2017	3 035	103 651	-4 059	-676	101 951	1 698	103 64
Changement de méthodes comptables		-10 830			-10 830	-116	-10 94
Capitaux propres au 01/01/2017	3 035	92 821	-4 059	-676	91 121	1 582	92 70
Opération sur capital							
Paiements fondés sur des actions							
Opérations sur titres auto-détenus			-1 012		-1 012		-1 01
Dividendes		-9 731			-9 731	-310	-10 04
Résultat net de l'exercice		23 196			23 196	1 094	24 29
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-83	-83		-8
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		23 196		-83	23 313	1 094	24 20
Autres		-1 213		200	-1 013	-305	-1 31
Variations de périmètre						381	38
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle							
Capitaux propres au 31/12/2017	3 035	105 073	-5 071	-559	102 480	2 442	104 92
Changement de méthodes comptables							
Capitaux propres au 01/01/2018	3 035	105 073	-5 071	-559	102 480	2 442	104 92
Opération sur capital							
Paiements fondés sur des actions							
Opérations sur titres auto-détenus			171		171		17
Dividendes		-11 213			-11 213	-661	-11 87
Résultat Net de l'exercice		25 432			25 432	1 606	27 03
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-316	-316		-31
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		25 432		-316	25 116	1 606	26 72
Autres		-2 705			-2 705	-2 661	-5 36
Variations de périmètre						2 479	2 47
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle							
Capitaux propres au 31/12/2018	3035	116 587	-4 900	-875	113 847	3 204	117 05

20.3.1.5 Notes annexes aux comptes consolidés

Les comptes se caractérisent par un état de situation financière représentant un total bilan de 223 808 K€ et un résultat net global de 26 723 K€.

NOTE 1 Principes comptables

1.1 Textes appliqués

1.1.1 Evolution du référentiel comptable en 2018

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2018 du Groupe PHARMAGEST sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) et interprétations de l'IFRIC telles que publiées par l'IASB et approuvées par l'Union Européenne (publication au JOUE – Journal Officiel de l'Union Européenne).

Les principes comptables suivis par le Groupe PHARMAGEST sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des états financiers du Groupe PHARMAGEST au 31 décembre 2017 à l'exception des normes, amendements et interprétations suivantes devenus obligatoires pour l'exercice 2018 :

- **La norme IFRS 9** ayant pour objet les instruments financiers ;
- **La norme IFRS 15 et ses amendements** relatifs à la reconnaissance du revenu ;
- **Les amendements à IFRS 4** sur les contrats d'assurances ;
- **Les amendements à IFRS 2** portant sur le classement et l'évaluation des paiements sur base d'actions ;
- **Les normes d'améliorations annuelles** : Annual improvements (cycle 2014-2016) ;
- **Les amendements à IAS 40** relatifs aux transferts d'immeubles de placement ;
- **L'IFRIC 22** ayant pour objet les paiements d'avances sur transactions en devises.

Le Groupe n'est pas concerné par les nouvelles normes ou amendements de normes publiés et applicables au 1^{er} janvier 2018 en dehors des normes IFRS 9 « Instruments financiers » et IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

IFRS 9

La norme IFRS 9 définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers et de comptabilité de couverture. Dans le cadre de sa mise en œuvre, le Groupe PHARMAGEST a appliqué la méthode de rétrospective complète et constate des impacts faiblement significatifs sur l'état de sa situation financière et n'applique pas la comptabilité de couverture.

Le principal impact concerne le classement des contrats de capitalisation en unités de comptes et en conséquence le mode de comptabilisation des variations de juste valeur afférentes. Suivant IAS 39, ces contrats étaient classés en « Titres disponibles à la vente » (AFS) et les variations de juste valeur étaient constatées en « Autres éléments du résultat global » (OCI). Suivant IFRS 9, ces contrats sont classés dans la catégorie « Actifs financiers non-courants » et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier. L'impact de cette nouvelle méthode comptable sur le résultat des périodes comparatives n'est pas significatif. La direction financière a mené une analyse relative au risque de crédit des créances commerciales au terme de laquelle elle n'a pas détecté d'impact significatif par rapport à la méthode de dépréciation actuellement retenue.

IFRS 15

La norme IFRS 15 relative aux produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients remplace la norme IAS 18 relative aux produits des activités ordinaires.

Les principes d'IFRS 15 sont fondés sur le fait que la comptabilisation du chiffre d'affaires doit dépendre le transfert du contrôle des biens et services promis au client pour des montants représentatifs de la rémunération à laquelle l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens et services.

En cohérence avec les travaux préparatoires du Groupe PHARMAGEST, l'application de la norme IFRS 15 a des impacts sur les montants reconnus et les informations données en annexe aux comptes consolidés sur les flux de revenus suivants :

- Impacts sur le calendrier de reconnaissance du chiffre d'affaires :
 - *Les contrats de fournitures de matériel et/ou licence intégrant des prestations de maintenance.*

La norme IFRS 15 vient se substituer à la norme IAS 18 appliquée par le Groupe PHARMAGEST sur les ventes de licences.

L'application de la norme IFRS 15 concerne l'ensemble des contrats de fournitures de matériels et licences pour lesquels les clients ont opté pour la solution de financement assortie de périodes de gratuité de maintenance. La maintenance est considérée comme facturée d'avance et couvre les périodes de gratuité de maintenance.

La méthode de valorisation utilisée repose sur une méthode proportionnelle de répartition des revenus de ventes et de prestations de maintenance selon une hypothèse d'achat classique avec souscription d'un contrat de maintenance aux tarifs catalogue.
 - *Les contrats de ventes de matériel intégrant une composante garantie.*

L'application de la norme concerne l'ensemble des matériels proposés à la vente qui bénéficie d'une garantie supérieure à la garantie légale. Cette application ne concerne pas le matériel mis à disposition des utilisateurs dans le cadre d'une offre globale de services qui inclut une garantie de continuité de service dont le chiffre d'affaires est reconnu lors de la réalisation du service. La garantie est considérée comme facturée d'avance et couvre la période de garantie.

La méthode de valorisation utilisée se fonde sur l'analyse de l'historique des taux de retour des matériels bénéficiant de cette garantie auxquels il est appliqué la marge commerciale moyenne. Chaque remplacement de matériel dans le cadre de la garantie est considéré comme une nouvelle vente selon cette loi de probabilité des taux de retour.
- Impacts de présentation du chiffre d'affaires des ventes de dossiers de financement :
 - *Les offres de financement d'équipements dans lesquelles le Groupe PHARMAGEST agit en tant qu'agent et non pas en principal au sens de la norme IFRS 15.*

Le principe retenu est de constater le chiffre d'affaires de la prestation de mise en relation, d'intermédiation.

La méthode de reconnaissance utilisée consiste à déduire des ventes de dossiers, le coût d'achat de ces dossiers, afin de ne laisser apparaître que la marge d'agent.

Afin de mesurer les effets d'IFRS 15, le Groupe a opté pour une approche rétrospective complète avec un impact sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2017 :

Reconnaissance de CA - En K€	Impacts sur Capitaux propres (01/01/2018)	Impacts sur Chiffre d'Affaires (31/12/2017)	Impacts sur Résultat Net (31/12/2017)	Impacts sur Chiffre d'Affaires (31/12/2018)	Impacts sur Résultat Net (31/12/2018)
Contrats intégrant de la maintenance	-10 448	-132	-90	172	140
Contrats intégrant de la garantie	-457	-119	-71	-34	2
Contrats de ventes de financements	0	-16 885		-22 635	0
	-10 906	-17 136	-161	-22 496	142

Retraitements du bilan au 31/12/2017

Etat de la Situation Financière – Actif – En K€	31/12/2017	Retraitements	31/12/2017 Avec retraitements
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	18 993	-	18 993
Écarts d'acquisition	38 819	-	38 819
Immobilisations corporelles	5 880	-	5 880
Actifs financiers non courants	19 083	-	19 083
Titres mis en équivalence	900	-	900
Impôt différé actif	696	3 635 ⁽¹⁾	4 331
Total actifs non courants	84 371	3 635	88 006
Actifs courants			
Stocks et en-cours	2 781	-	2 781
Clients et comptes rattachés	22 937	-	22 937
Autres créances	8 727	-	8 727
Titres disponibles à la vente	28 134	-	28 134
Autres actifs financiers	0	-	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 577	-	27 577
Total actifs courants	90 155	-	90 155
TOTAL	174 526	3 635	178 161

État de la Situation Financière - Capitaux propres et Passif - En K€	31/12/2017	Retraitements	31/12/2017 Avec retraitements
Capitaux propres			
Capital	3 035	-	3 035
Réserves consolidées	87 078	-10 829 ⁽¹⁾	76 249
Résultat de l'exercice	23 135	61	23 196
Capitaux propres part du groupe	113 248	-10 768	102 480
Réserves Intérêts minoritaires	1 463	-116	1 347
Résultat Intérêts minoritaires	1 116	-22	1 094
Intérêts minoritaires	2 579	-137	2 442
Total des capitaux propres (ensemble consolidé)	115 827	-10 906	104 921
Passifs non courants			
Provisions à long terme	4 184	-743	3 441
Dettes financières à long terme	14 197	-	14 197
Impôt différé passif	887	-	887
Autres dettes à long terme	2 688	-	2 688
Total des passifs non courants	21 955	-743	21 213
Passifs courants			
Provisions à court terme	152	-	152
Part à moins d'un an des dettes financières	2 681	-	2 681
Dettes fournisseurs	9 560	-	9 560
Impôt exigible	655	-	655
Autres dettes à court terme	23 696	15 283 ⁽¹⁾	38 979
Total des passifs courants	36 743	15 283	52 027
TOTAL	174 526	3 635	178 161

⁽¹⁾ Impact IFRS 15 : Retraitements des produits constatés d'avance générant d'une part une réduction des réserves consolidées et d'autre part un impôt différé actif.

Retraitements du compte de résultat au 31/12/2017

Compte de résultat - En K€	31/12/2017	Retraitements	31/12/2017 Avec retraitements
Chiffre d'affaires	146 806	-17 137	129 669
Autres produits de l'activité	0	-	0
Sous total produits d'exploitation	146 806	-17 137	129 669
Achats consommés	-40 363	16 885 ⁽¹⁾	-23 478
Charges de personnel	-47 144	-	-47 144
Achats et charges externes	-17 475	-	-17 475
Impôts et taxes	-2 749	-	-2 749
Dotations aux amortissements	-4 236	-	-4 236
Dotations aux provisions	-358	36	-322
Autres produits et charges	39	-	39
Sous total charges d'exploitation	-112 287	16 921	-95 366
Résultat opérationnel courant	34 519	-215	34 304
Autres produits opérationnels	0	-	0
Autres charges opérationnelles	0	-	0
Résultat opérationnel	34 519	-215	34 304
Produits de trésorerie et équivalents	1 149	201	1 350
Coût de l'endettement financier brut	-218	-	-218
Coût de l'endettement financier net	931	201	1 132
Autres produits et charges financières	-340	-	-340
Charge d'impôt	-10 745	53	-10 692
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-114	-	-114
Résultat net des activités poursuivies	24 251	39	24 290
Résultat net des activités abandonnées	0	-	0
Résultat net de l'exercice	24 251	39	24 290
Résultat part du groupe	23 135	61	23 196
Résultat part des intérêts minoritaires	1 116	-22	1 094
Résultat (part du groupe) de base par action	1,55	-	1,55
Résultat (part du groupe) dilué par action	1,52	-	1,53

⁽¹⁾ Impacts IFRS 15 : Coût d'achat des dossiers financés avec l'activité d'agent.

Retraitements de l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres au 31/12/2017

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres – En K€	31/12/2017	Retraitements	31/12/2017 Avec retraitements
Résultat Net	24 251	39	24 290
Eléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net			
Ecart de conversion	1	-	1
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	0	-	0
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	201	-201	0
Impôts liés	0	-	0
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net			
Réévaluation des immobilisations	0	-	0
Réévaluation/écarts actuariels au titre des régimes à prestations définies	-279	-	-279
Charge stock-options sur période	125	-	125
Impôts liés	70	-	70
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	117	-201	-83
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	24 368	-161	24 207
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part du groupe	23 253	-140	23 113
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part des minoritaires	1 116	-22	1 094
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (part du groupe) - de base par action	1,56	-	1,55
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (part du groupe) – dilué par action	1,53	-	1,52

Retraitements du tableau des flux de trésorerie au 31/12/2017

Tableau des Flux de trésorerie – En K€	31/12/2017	Retraitements	31/12/2017 Avec retraitements
I. Opérations et investissements d'exploitation			
Résultat opérationnel	34 519	-215	34 304
Dotations nettes aux amortissements et provisions, hors éléments fiscaux et financiers	4 618	-37	4 581
Autres charges calculées, hors éléments financiers	125	-	125
Plus ou moins-value de cessions d'actifs immobilisés	-43	-	-43
Autres retraitements	291	-291	0
Capacité d'autofinancement générée par l'activité	39 510	-543	38 967
Coût de la dette financière brute, intérêts versés	-218	-	-218
Impôts payés	-10 725	-	-10 725
Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts	28 567	-543	28 024
Variation des stocks	-155	-	-155
Variation des créances clients	-913	-	-913
Variation des fournisseurs	827	-	827
Variation des autres créances et dettes	-849	252	-598
Variation du besoin en fonds de roulement	-1 090	252	-839
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation	27 477	-291	27 186
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-7 704	-	-7 704
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	39	-	39
Dépôts de garantie et autres flux d'investissements d'exploitation	-270	-	-270
Investissements d'exploitation	-7 936	-	-7 936
Variation de la trésorerie issue des opérations et investissements d'exploitation	19 542	-291	19 251
II. Investissements financiers			
Acquisitions d'investissements financiers	0	-	0
Cessions d'investissements financiers	0	-	0
Incidences des acquisitions et cessions de titres consolidés	-10 540	-	-10 540
Variation de la trésorerie issue des investissements financiers	-10 540	-	-10 540
III. Opérations en capital			
Augmentation de capital PHARMAGEST INTERACTIVE	0	-	0
Augmentation de capital des filiales souscrites par les minoritaires	0	-	0
Acquisitions et cessions d'actions PHARMAGEST INTERACTIVE (actions propres)	-1 012	-	-1 012
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	-	0
Dividendes versés par PHARMAGEST INTERACTIVE	-9 731	-	-9 731
Dividendes versés par les filiales consolidées aux minoritaires	-310	-	-310
Acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	0	-	0
Variation de la trésorerie issue des opérations en capital	-11 055	-	-11 055
IV. Opérations de financement			
Emission ou souscription d'emprunts et dettes financières	10 572	-	10 572
Remboursements d'emprunts et dettes financières	-931	-	-931
Acquisitions et cessions de placements financiers (titres disponibles à la vente/autres actifs financiers)	-4 060	-	-4 060
Produits de trésorerie et équivalents, intérêts reçus	1 149	291	1 440
Variation de la trésorerie issue des opérations de financement	6 729	291	7 021
V. Incidence des écarts de conversion/instruments financiers et autres produits/charges financières	-23	-	-23
Disponibilités	8	-	8
Concours bancaires	-4 646	-	-4 646
Variation de la trésorerie nette	4 653	-	4 653

1.1.2 Normes, amendements et interprétations dont l'application entre en vigueur au 1^{er} janvier 2019

Les normes applicables au Groupe PHARMAGEST, à compter du 1^{er} janvier 2019, sont les suivantes :

- **Les amendements à IFRS 9** portant sur les caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative ;
- **La norme IFRS 16** sur les contrats de location ;
- **Les normes d'améliorations annuelles** : Annual improvements (cycle 2015-2017) ;
- **Les amendements à IAS 28** portant sur les intérêts à long terme dans les entreprises associées et coentreprises ;
- **Les amendements à IAS 19** sur la modification, réduction, ou liquidation de régime ;
- **L'IFRIC 23** sur les positions fiscales incertaines.

Ces textes n'ont pas donné lieu à application anticipée au 31 décembre 2018 comme autorisé par les textes.

L'application de ces normes ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe PHARMAGEST à l'exception de la norme IFRS 16 sur les contrats de location. Le Groupe n'anticipe pas d'effet significatif sur la charge d'impôt au titre de l'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat » applicable au 1^{er} janvier 2019.

IFRS 16

Le Groupe appliquera à compter du 1^{er} janvier 2019 la nouvelle norme IFRS 16 « Contrats de location ». Cette norme remplacera la précédente norme IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées. La norme IFRS 16 traite tous les contrats de location selon un modèle unique consistant à enregistrer au passif du preneur l'obligation locative (somme des paiements futurs actualisés), et à l'actif un droit d'utilisation. Le droit d'utilisation est par la suite amorti sur la durée des contrats de location. La nouvelle norme sera appliquée selon la méthode « retrospective modified » simplifiée au 1^{er} janvier 2019 compte tenu du faible impact de la désactualisation de la dette. De ce fait, les comptes comparatifs 2018 présentés dans les états financiers 2019 ne seront pas retraités. Les travaux de recensement et de valorisation sont finalisés, l'essentiel des contrats concernant des locations immobilières d'agences et de bureaux, ainsi que la flotte de véhicules.

L'impact d'IFRS 16 sur les comptes du Groupe dépendra de la composition du portefeuille de contrats, des taux d'intérêts retenus pour actualiser les paiements futurs ainsi que de l'estimation de la durée de chacun de ces contrats (incluant les options de résiliation ou de renouvellement dont l'exercice est raisonnablement certain). Le Groupe anticipe, à périmètre et taux de change constant :

- un impact non significatif sur les principaux agrégats du compte de résultat 2019 ;
- une dette de location estimée à 1,5 M€ pour les contrats de location de véhicules et 7,5 M€ pour les baux immobiliers, en date de transition au 1^{er} janvier 2019, et un actif incorporel d'un montant comparable ;
- un effet favorable sur le cash-flow net des activités opérationnelles, contrebalancé par une dégradation du cash-flow net des activités de financement (au titre du remboursement en capital de la dette de location).

La Note 7.8 des comptes consolidés qui reprend les engagements de location simple donne le montant des engagements en valeur non actualisée et TTC pour 11,1 M€.

1.1.3 Autres évolutions normatives et normes d'application postérieures au 1^{er} janvier 2019

En 2019, les groupes de travail mis en place par le Groupe PHARMAGEST se poursuivront pour appréhender et évaluer les impacts de l'application des normes suivantes :

- **Les amendements à IFRS 3** sur la définition d'une entreprise ;
- **Les amendements à IAS 1 et IAS 8** sur la définition du terme « significatif » ;
- **Les amendements des références au cadre conceptuel dans les normes IFRS.**

1.2 Présentation des états financiers

1.2.1 Compte de résultat

Le Groupe PHARMAGEST a pour activité principale, la conception de logiciels spécialisés en gestion destinés aux officines pharmaceutiques ainsi que la distribution « clé en main » de ses solutions informatiques. Le résultat opérationnel courant provient de ces activités, qu'il s'agisse d'opérations récurrentes ou non récurrentes, principales ou accessoires.

Les « Autres produits et charges opérationnels » comprennent les éléments constitutifs du résultat qui, en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat opérationnel du Groupe PHARMAGEST. Il s'agit en particulier des dépréciations de marques et écarts d'acquisition. Il s'agit également, s'ils sont significatifs et non récurrents, des effets de variation de périmètre, des plus ou moins-values de cession d'actifs immobilisés, des frais de restructuration, des frais liés à des litiges, ou de tout autre produit ou charge non courant susceptible d'affecter la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre.

1.2.2 Tableau de variation de trésorerie

La variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation est déterminée sur la base du résultat opérationnel, qui est ajusté des transactions n'ayant aucun effet sur la trésorerie.

A noter que les avances reçues et remboursables dans le cadre de projets de Recherche et Développement sont présentées dans l'agrégat « Autres créances et autres dettes » au sein de la variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation.

1.3 Base d'évaluation, jugement et utilisation d'estimations

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui peuvent être comptabilisés selon la convention de la juste valeur.

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe PHARMAGEST pour l'établissement des états financiers portent sur la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles, en ce compris les frais de développement et les écarts d'acquisition comme indiqué en Note 5 des comptes consolidés.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe PHARMAGEST révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour.

Outre l'utilisation d'estimations, la Direction du Groupe PHARMAGEST a fait usage d'appréciation pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise les problématiques comptables concernées.

NOTE 2 Périmètre de consolidation

2.1 Principes et méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées par le Groupe PHARMAGEST sont les suivantes :

Intégration globale

Concerne les sociétés dans lesquelles le Groupe PHARMAGEST est exposé ou a droit à des rendements variables et dans lesquelles il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir décisionnaire (politiques financières et opérationnelles) détenu sur ces dernières.

Toutes les transactions et positions inter-sociétés du Groupe PHARMAGEST sont éliminées en consolidation en totalité pour les sociétés consolidées par intégration globale.

Mise en équivalence

S'applique aux entreprises associées dans lesquelles le Groupe PHARMAGEST exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20%. Selon cette méthode, le Groupe PHARMAGEST enregistre sur une ligne spécifique du compte de résultat consolidé la « part dans le résultat des sociétés mises en équivalence ».

L'exercice social de toutes les sociétés du périmètre de consolidation coïncide avec l'année civile sauf pour les créations et acquisitions sur l'exercice. Les bilans et comptes de résultat des sociétés du Groupe PHARMAGEST utilisés sont ceux disponibles à date et clos au 31 décembre 2018.

2.1.1 Sociétés consolidées par intégration globale

Sociétés	Adresse	% contrôle	% intérêt
PHARMAGEST INTERACTIVE	Villers-lès-Nancy (54)	société consolidante	
ADI ⁽¹⁾	Saclay (91)	50	50
AXIGATE	Paris (75)	100	100
CAREMEDS	Eastleigh (Angleterre)	51,82	51,82
CP INTERACTIVE	Dijon (21)	100	100
DIATELIC	Villers-lès-Nancy (54)	95,29	95,29
DICSIT INFORMATIQUE	Bezaumont (54)	100	100
DOMEDIC EUROPE	Villers-lès-Nancy (54)	65	65
EHLS	Villers-lès-Nancy (54)	100	100
HDM	Port Louis (Ile Maurice)	100	100
HEALTHLEASE	Paris (75)	100	100
INFARMA	Bologne (Italie)	100	79
INSERVICE	Macerata (Italie)	100	79
INTECUM	Villers-lès-Nancy (54)	100	100
KAPELSE	Villers-lès-Nancy (54)	70	70
MACROSOFT	Macerata (Italie)	100	79
MACROSOFT BUILDING	Macerata (Italie)	100	79
MALTA INFORMATIQUE	Mérignac (33)	100	100
MULTIMEDS	Bray (Irlande)	51	51
NANCEO	Paris (75)	100	100
NOVIA SEARCH	Florange (57)	100	67,97
NOVIATEK	Schifflange (Luxembourg)	79,97	67,97
PHARMAGEST ITALIA (anciennement MACROSOFT HOLDING)	Macerata (Italie)	79	79
SABCO	Windhof (Luxembourg)	100	100
SABCO SERVICES	Gosselies (Belgique)	100	100
SAILENDRA	Nancy (54)	75,09	75,09
SCI HUOBREGA	Quéven (56)	100	100
TEKNEMA	Macerata (Italie)	100	79
UK PHARMA	Londres (Angleterre)	100	100
WELFINITY GROUP	Windhof (Luxembourg)	80	80

⁽¹⁾ Compte tenu des relations économiques et contractuelles existant entre PHARMAGEST INTERACTIVE et ADI (distributeur des produits LGPI Global Services®), et du contrôle de cette société (répartition égalitaire des membres du Conseil d'Administration, nomination du Président soumis à l'accord exprès du Groupe PHARMAGEST), ADI détenue à 50% est consolidée par intégration globale.

2.1.2 Sociétés consolidées par mise en équivalence

Sociétés	Adresse	% contrôle	% intérêt
GROUPE DOMEDIC	Québec (Canada)	28,32	28,32

GROUPE DOMEDIC a pour mission d'améliorer la qualité de vie des personnes aux prises avec des problèmes de santé nécessitant un traitement médical régulier. GROUPE DOMEDIC développe ainsi des produits pour accompagner les personnes conscientes de l'importance pour leur bonne santé d'un suivi rigoureux de leurs traitements médicaux.

La situation financière au 31 décembre 2018 présente une perte de 623 KCAD avec une situation nette positive de 451 KCAD.

Le Groupe PHARMAGEST considère qu'il ne dispose que d'une influence notable.

Postes du Bilan En K€	Valeur brute au 31/12/17	Augmen- tation	Diminu- tion	Reclasse- ment	Variation de périmètre	Valeur brute au 31/12/18
Titres mis en équivalence ⁽¹⁾	900		170			730

⁽¹⁾ Les titres mis en équivalence sont calculés sur la base des capitaux propres retraités et tiennent aussi compte des écarts d'acquisition.

	Capitaux propres	Capitaux propres retraités	Quote- part Groupe	Ecart d' acquisition net	Mise en équivalence
GROUPE DOMEDIC	270	450	127	603	730

2.1.3 Intérêts minoritaires

En application de la norme IFRS 12, le Groupe PHARMAGEST tient à indiquer que les filiales avec des intérêts minoritaires ne sont pas significatives par rapport aux agrégats financiers du Groupe PHARMAGEST et leurs informations financières ne sont par conséquent pas présentées dans l'annexe des comptes du Groupe PHARMAGEST.

Le Groupe PHARMAGEST n'a pas identifié de restrictions importantes sur les intérêts détenus dans ses filiales.

2.1.4 Sociétés non consolidées

Il est précisé l'absence d'entité ad hoc au sein du Groupe PHARMAGEST.

2.2 Evolutions du périmètre de consolidation

2.2.1 Variations de périmètre au cours de l'exercice

- Prise de participation majoritaire de la société PHARMAGEST INTERACTIVE, à hauteur de 79%, dans le capital de la société italienne MACROSOFT HOLDING, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, immatriculée au Registro Economico Amministrativo (REA) de MACERATA sous le numéro MC 165 033. La société a pour activités l'équipement informatique et de services à destination des grossistes-répartiteurs en pharmacie et la commercialisation d'offres logicielles à destination des officines italiennes. MACROSOFT HOLDING a fait évoluer sa dénomination sociale pour devenir PHARMAGEST ITALIA. Elle contrôle :
 - 100% du capital de la société italienne MACROSOFT, société à responsabilité limitée au capital de 52 000 €, immatriculée au Registro Economico Amministrativo (REA) de MACERATA sous le numéro MC 103 315.
 - 100% du capital de la société italienne INFARMA, société à responsabilité limitée au capital de 102 000 €, immatriculée au Registro Economico Amministrativo (REA) de BOLOGNE sous le numéro BO 414 859. Le capital est détenu à 20 % directement par PHARMAGEST ITALIA et 80 % par MACROSOFT.
 - 100% du capital de la société italienne TEKNEMA, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, immatriculée au Registro Economico Amministrativo (REA) de MACERATA sous le numéro MC 123 781.
 - 100% du capital de la société italienne INSERVICE, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, immatriculée au Registro Economico Amministrativo (REA) de MACERATA sous le numéro MC 142 975.

- 100% du capital de la société italienne MACROSOFT BUILDING, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, immatriculée au Registro Economico Amministrativo (REA) de MACERATA sous le numéro MC 165 201.
- Le Groupe PHARMAGEST a augmenté sa participation au sein de SAILENDRA qui passe de 70,01% à 75,09%.
- Le Groupe PHARMAGEST a procédé à une Transmission Universelle de Patrimoine de la société CPSI à la société PHARMAGEST INTERACTIVE.
- Le Groupe PHARMAGEST a procédé à une Transmission Universelle de Patrimoine de la société MEDICATION SYSTEMS à la société CAREMEDS.
- La société QUALITY FLUX, déconsolidée depuis 2014 compte tenu de la faible détention (15,15%) par le Groupe PHARMAGEST et de son aspect non significatif, a été liquidée durant le premier semestre 2018.
- Prise de participation majoritaire de la société PHARMAGEST INTERACTIVE, à hauteur de 100%, dans le capital de la société anglaise UK PHARMA, société à responsabilité limitée au capital de 20 000 £, immatriculée au « Companies House » de LONDRES sous le numéro 03 513 400. La société a pour activité le service aux entreprises.

Ces regroupements ont été comptabilisés sur des bases définitives.

Compte tenu de l'impact non significatif de ces variations de présentation de périmètre, il n'a pas été établi de comptes pro forma.

2.2.2 Variations de périmètre au cours de l'année précédente

- Prise de participation à hauteur de 51,82% de PHARMAGEST INTERACTIVE dans le capital de CAREMEDS, société anglaise, immatriculée au « Companies House » de CARDIFF sous le numéro 07 990 372. La société CAREMEDS contrôle 100% de MEDICATION SYSTEMS, société anglaise, immatriculée au « Companies House » de CARDIFF sous le numéro 07 971 144.
- Prise de participation à hauteur de 51% de PHARMAGEST INTERACTIVE dans le capital de MULTIMEDS, société irlandaise, immatriculée au « Companies Registration Office » de DUBLIN sous le numéro 533 817.
- Prise de participation initiale de 80% de PHARMAGEST INTERACTIVE dans le capital de WELFINITY GROUP, société luxembourgeoise, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du LUXEMBOURG sous le numéro B 212 759.
- Réalisation de la dernière phase d'intégration de TELUS Santé dans le capital du GROUPE DOMEDIC portant la participation de PHARMAGEST INTERACTIVE à hauteur de 28,32%.
- Prise de participation totale de MALTA INFORMATIQUE dans le capital d'AXIGATE, société française, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 490 301 991.

Ces regroupements ont été comptabilisés sur des bases définitives.

Compte tenu de l'impact non significatif de ces variations de présentation de périmètre, il n'a pas été établi de comptes pro forma.

NOTE 3 Immobilisations incorporelles

3.1 Écarts d'acquisition

Lors de la prise de contrôle d'une entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle.

L'ajustement des valeurs d'actif et passif est effectué dans les 12 mois à compter de la date d'acquisition.

La différence entre le coût de la prise de contrôle et la quote-part du Groupe PHARMAGEST dans la juste valeur de ces actifs, passifs et passifs éventuels est inscrite en écarts d'acquisition.

Le coût de la prise de contrôle est le prix payé par le Groupe PHARMAGEST dans le cadre d'une acquisition, ou l'estimation de ce prix si l'opération se fait sans versement de trésorerie, à l'exclusion des frais liés à l'acquisition qui sont présentés en charges opérationnelles.

La norme IFRS 3 révisée introduit l'obligation de prendre en compte dans le coût du prix payé la juste valeur des paiements conditionnels.

La prise de contrôle par acquisitions successives d'une société donne lieu à la réévaluation à la juste valeur des actions détenues avant la prise de contrôle et à l'enregistrement en résultat du changement de valeur.

A compter du 1^{er} janvier 2010, en application d'IAS 27 révisée, les transactions (significatives) avec les minoritaires, postérieures à la prise de contrôle, n'affectent que les capitaux propres.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur en fin d'exercice, ou plus fréquemment s'il existe des indices de pertes de valeur identifiés. Les modalités de réalisation des tests de dépréciation sont présentées en Note 5.1 des comptes consolidés.

Les écarts d'acquisition négatifs sont repris automatiquement en résultat opérationnel, lorsqu'ils sont non significatifs.

3.2 Frais de Recherche et Développement

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de Recherche et Développement sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- La faisabilité technique du projet est démontrée ;
- Le Groupe PHARMAGEST a l'intention d'achever le projet et de l'utiliser ou de le vendre ;
- Il existe un marché potentiel pour les développements issus de ce projet ou son utilité en interne est démontrée. Ainsi, lorsqu'un module nouveau est développé sur un logiciel existant, ses coûts de développement sont portés à l'actif pour autant qu'ils permettent d'accéder à une clientèle non couverte jusqu'à présent ou de répondre à un nouveau besoin ;
- Les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Se référer à la Note 3.4.1 des comptes consolidés pour la valorisation au 31 décembre 2018.

Les frais de développement activés sont amortis sur la durée d'utilité estimée des projets concernés et font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Les frais de développement en cours (non encore amortis) font l'objet de tests de dépréciation en fin d'exercice.

Les modalités de réalisation des tests de dépréciation sont présentées en Note 5.2 des comptes consolidés.

3.3 Autres immobilisations incorporelles

Un actif incorporel est un élément non monétaire sans substance physique qui doit être à la fois identifiable, et contrôlé par l'entreprise du fait d'événements passés et porteurs d'avantages économiques futurs. Un actif incorporel est identifiable s'il est séparable de l'entité acquise ou s'il résulte de droits légaux ou contractuels.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminable sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Immobilisations incorporelles	Durée d'utilité	Mode d'amortissement
Relations clientèles	En fonction des caractéristiques des contrats	Linéaire
Logiciels acquis	1 à 5 ans	Linéaire

3.4 Valeur des immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

3.4.1 Valeurs brutes des immobilisations incorporelles

Postes du Bilan - En K€	Valeur brute au 31/12/2017	Augmentation	Diminution	Reclassement	Variation de périmètre	Valeur brute au 31/12/2018
Frais de développement ⁽¹⁾	34 350	7 787	-1 562	-88	1 581 ⁽²⁾	42 069
Relations clientèles ⁽³⁾	1 493				0	1 493
Autres immobilisations incorporelles	7 726	458	-235	88	266	8 303
Ecart d'acquisition	38 819	8 186	-1 000			46 005
TOTAL	82 388	16 431	- 2 797	0	1 848	97 870

(1) Dont 10 604 K€ de frais de développements encourus non amortis au 31/12/2018.

(2) Frais de développement de PHARMAGEST ITALIA et de ses filiales.

(3) Constatation d'une relation clientèle suite à l'acquisition de SABCO.

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et passifs concernés.

L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en écarts d'acquisition et alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie pour lesquelles les bénéfices ou synergies de l'acquisition sont attendus.

Une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) renvoie au plus petit groupe d'actifs identifiables générant des rentrées de trésorerie indépendantes de celles qui découlent d'autres actifs ou groupe d'actifs.

Les écarts d'acquisition sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou à des groupes d'UGT qui correspondent aux activités du Groupe.

Détail de la valeur comptable des écarts d'acquisition par UGT (en K€) :

Division Solutions Pharmacie Europe			Division Solutions Etablissements Sanitaires et Médico- Sociaux	Division Solutions e-Santé	Total Groupe PHARMAGEST
Pôle Pharmacie France	Pôle Pharmacie Belux	Pôle Pharmacie Italie			
24 796	2 164	8 164	9 055	1 826	46 005

3.4.2 Amortissements sur immobilisations incorporelles

Postes du Bilan – En K€	Valeur au 31/12/2017	Dotation	Diminution	Reclassement	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2018
Frais de développement	19 288	3 043	-1 481	-88	969	21 730
Relations clientèles	1 493					1 493
Autres incorporels	3 796	526	-169	88	219	4 460
TOTAL	24 577	3 569	-1 650		1 187	27 683

Les écarts d'acquisition et frais de développement ne sont pas dépréciés sur la base des tests de perte de valeur réalisés en 2018.

NOTE 4 Immobilisations corporelles

4.1 Evaluation initiale et évaluation postérieure

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe PHARMAGEST, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées.

La valeur comptable des immobilisations corporelles ne fait l'objet d'aucune réévaluation, le Groupe PHARMAGEST n'ayant pas choisi la méthode alternative permettant de réévaluer de façon régulière une ou plusieurs catégories d'immobilisations corporelles.

Les coûts d'emprunts relatifs au financement de l'acquisition et de la construction d'installations encourus pendant la période de construction sont constatés en charges de la période.

Les subventions perçues au titre de biens amortissables sont amorties au rythme desdites immobilisations et présentées en autres dettes.

Postes du Bilan – En K€	Valeur au 31/12/2017	Augmentation	Diminution	Reclassement	Variation de périmètre	Ecart de change	Valeur brute au 31/12/2018
Terrains	585						585
Constructions	6 073	250	-60		789		7 052
Constructions - Leasing					905		905
Matériel	1 364	412			222		1 998
Autres immobilisations corporelles	7 967	2 165	-695		1 532		10 969
TOTAL	15 989	2 827	-755		3 449		21 509

4.2 Amortissements

En application de l'approche par composants, le Groupe PHARMAGEST utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte. Les principaux modes et durées d'amortissement retenus sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilité	Mode d'amortissement
Constructions	15 à 30 ans	Linéaire
Agencements	8 à 30 ans	Linéaire
Installations générales	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	1 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

En K€	Valeur brute au 31/12/2017	Dotations	Diminution	Reclassement	Variation de périmètre	Valeur brute au 31/12/2018
Immobilisations corporelles	10 110	1 666	-611		1 834	12 999

4.3 Contrats de location

Dans le cadre de ses différentes activités, le Groupe PHARMAGEST utilise des actifs mis à sa disposition en vertu de contrats de location.

Ces contrats de location font l'objet d'une analyse au regard des situations décrites et indicateurs fournis dans la norme IAS 17 afin de déterminer s'il s'agit de contrats de location simple ou de contrats de location-financement :

- Contrats de location simple : les paiements effectués au titre de ces contrats (autres que les coûts de services tels qu'assurance et maintenance) sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location ;

- Contrats de location-financement en tant que preneur : le Groupe PHARMAGEST n'a pas recours à des contrats de location-financement significatifs ;
- Contrats de location-financement en tant que fournisseur : les contrats mis en place par le Groupe PHARMAGEST auprès de ses clients sont automatiquement cédés aux bailleurs partenaires d'HEALTHLEASE et NANCEO dès l'achat du dossier. Le Groupe PHARMAGEST ne supporte aucun risque lié à ces contrats.

Se référer à la Note 7.8 des comptes consolidés pour les engagements hors bilan.

NOTE 5 Modalités de réalisation des tests de dépréciation des actifs non financiers

5.1 Tests de dépréciation sur écarts d'acquisition et actifs incorporels

La norme IAS 36 impose de tester les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée (marques) au moins une fois par an et à chaque indice de perte de valeur, et les autres actifs à long terme à durée de vie définie lorsqu'il existe un indice montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur.

Un indice de perte de valeur peut être :

- Une diminution importante de la valeur de marché de l'actif ;
- Un changement dans l'environnement technologique, économique ou juridique.

Une dépréciation de l'actif est comptabilisée lorsque le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la juste valeur la plus élevée entre la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et la valeur d'utilité. La juste valeur se définit comme étant le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif (ou d'un groupe d'actifs) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou du groupe d'actifs testé. La méthode des cash-flows futurs a été utilisée en l'absence de comparabilité des informations issues des marchés.

En cas de perte de valeur d'une UGT ou d'un groupe d'UGT, la perte de valeur est imputée en priorité à l'écart d'acquisition. Les pertes de valeur relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations incorporelles et corporelles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en « Autres produits et charges opérationnels ».

Le goodwill est alloué / testé au plus bas niveau de groupe d'UGT auquel il est suivi et ce niveau ne doit pas être plus élevé que les secteurs opérationnels du Groupe PHARMAGEST.

Ainsi, l'ensemble des actifs incorporels non amortissables et ne générant pas de cash-flow indépendant et les écarts d'acquisitions sont affectés à chaque UGT (se référer à la Note 3.4 des comptes consolidés) dans le cadre de ces tests de dépréciation.

La méthode de valorisation est basée sur la valorisation par le Discounted Cash-Flow (DCF) attendu pour les années 2019 à 2022 selon les perspectives de business élaborées par le Groupe selon sa stratégie de développement dans son environnement concurrentiel.

Le taux d'actualisation pris comme référence est celui utilisé par les analystes financiers ayant une connaissance du secteur d'activité. Le taux d'actualisation de référence est appliqué sur

les activités matures tandis qu'il est ajusté sur les activités en développement afin d'intégrer la notion de prime de risque associée.

La valeur actuelle est déterminée par sommation d'une part sur la valeur actualisée par UGT des DCF de la période explicite de 2019 à 2022 et d'autre part de la valeur terminale qui correspond à la valeur de l'actif économique estimée à la dernière année de l'horizon explicite. Cette valeur terminale est mesurée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie disponibles normatifs projetés dès la fin de la période explicite et se poursuivant jusqu'à l'infini par UGT sur base de la dernière année de la période explicite. Le taux de croissance à l'infini est appliqué à l'infini selon notre perception de l'évolution du marché.

Hypothèses retenues :

	Division Solutions Pharmacie Europe			Division Solutions Etablissements Sanitaires et Médico-Sociaux	Division Solutions e-Santé
	Pôle Pharmacie France	Pôle Pharmacie Belux	Pôle Pharmacie Italie		
Taux d'actualisation	6,08%	5,88%	6,30%	6,25%	11,76%
Taux de croissance à l'infini	1,80%	1,80%	2,30%	2,30%	2,50%

La valorisation ainsi obtenue par nos tests de dépréciation réalisés en 2018 permet de s'assurer que la valeur recouvrable des actifs testés par UGT ne donne pas lieu à perte de valeur.

Analyse de la sensibilité

La sensibilité des tests a été mesurée autour des paramètres suivants dans les différentes UGT :

- Evolution du taux d'actualisation de +/- 0,5 point de base ;
- Evolution du taux de croissance à l'infini de +/- 0,5 point de base ;
- Evolution des hypothèses retenues par la direction dans son business plan à 5 ans fixées à -15% et -30%.

	Test de sensibilité	Valeur des actifs en base 100
Evolution du taux d'actualisation	-0,5 point	111,2
	+0,5 point	91,2
Evolution du taux de croissance à l'infini	-0,5 point	92,2
	+0,5 point	109,9
Prévisions du Business Plan à 5 ans	-15%	86,8
	-30%	73,6

La base 100 est définie comme la valeur recouvrable des actifs testés par UGT.

L'analyse de sensibilité aux paramètres ci-avant précisés n'a pas fait apparaître d'éléments actualisés générant une valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable des actifs testés.

5.2 Tests de dépréciation des frais de développement

La norme IAS 36 « Dépréciations d'actifs » requiert la réalisation et documentation de tests de dépréciation par projet :

- En cas d'indice de perte de valeur pour les frais de développement en cours d'amortissement ;
- Annuellement pour les frais de développement non encore mis en service.

L'estimation de la valeur recouvrable des projets est réalisée en application de la méthode des Discounted Cash-Flows. Une évaluation de la durée de vie de chaque projet est effectuée afin de tenir compte du marché concerné. Le Groupe PHARMAGEST n'a pas détecté d'indices de pertes de valeurs.

NOTE 6 Financement et instruments financiers

6.1 Actifs financiers non courants

Valeurs brutes des actifs financiers non courants

En K€	Valeur au 31/12/2017	Augmentation	Diminution	Reclassement	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2018
Dépôts, cautionnements et prêts	629	47	-27		5	654
Placements ⁽¹⁾	18 454	10 693			5 046	34 192
Autres participations ⁽²⁾	0				115	115
TOTAL	19 083	10 740	-27		5 166	34 962

⁽¹⁾ Au cours du mois de décembre 2016, la répartition du contrat de capitalisation, précédemment en fonds euro, a été arbitrée sur un nouveau support en unités de compte dont la composante sont des parts de SPPICAV (société de placement à prépondérance immobilière à capital variable).

Au cours du premier semestre 2018, le Groupe a investi dans des contrats de capitalisation en unités de compte.

Au 31 décembre 2018, le solde des placements s'analyse de la façon suivante :

- Contrat de capitalisation en unités de compte : 25 443 K€ ;
- Produits structurés USD à Capital garanti : 3 493 K€ ;
- Placements en assurances vie : 5 256 K€.

A la clôture, les placements sont valorisés à la juste valeur (valeur de rachat) par résultat.

⁽²⁾ Déprécié à hauteur de 106 K€.

6.2 Actifs financiers courants

Les gains et pertes latents par rapport au prix d'acquisition des placements, dont le support est en fonds euros, sont systématiquement comptabilisés en résultat jusqu'à la date de cession.

Valeurs nettes - En K€	31/12/2018	Dont variation de périmètre	31/12/2017
Contrat de capitalisation ⁽¹⁾	28 725		28 134
Autres actifs financiers	0		0
TOTAL	28 725		28 134

⁽¹⁾ Contrat d'investissement avec Fonds Euros souscrit auprès d'AXA avec un profil d'investissement assimilable à des OAT assorti d'une garantie du capital net investi et des intérêts passés. La juste valeur du contrat correspond à la valeur liquidative à tout instant, soit la valeur comptable. Le rendement a été confirmé sur la base de la rémunération garantie.

6.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie est détenue dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme et comprend les liquidités en compte courant bancaire et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie sont constitués des placements de maturité inférieure à 3 mois, aisément convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de variation de valeur, détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme.

Valeurs brutes - En K€	31/12/2018	Dont variation de périmètre	31/12/2017
SICAV/Comptes à terme	7 378	0	9 811
Disponibilités	18 091	9 234	10 665
Avance financière ⁽¹⁾	7 100	0	7 100
TOTAL	32 569	9 234	27 577

⁽¹⁾ Le Groupe PHARMAGEST a procédé à la mise en place d'une avance financière au profit de MARQUE VERTE SANTE, sa société mère, qui fait l'objet d'autorisations par les organes de gouvernance. Le Groupe PHARMAGEST considère l'avance financière accordée à MARQUE VERTE SANTE comme de la trésorerie disponible dans la mesure où MARQUE VERTE SANTE s'engage fermement à rembourser l'avance, totalement ou partiellement, sur simple demande du Groupe PHARMAGEST dans un délai maximum de 3 mois après la demande.

6.4 Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêts sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais et primes d'émission éventuels dans la mesure où ils sont incrémentaux et directement rattachables sont le cas échéant amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts.

La méthode d'évaluation retenue est la valeur planchée actualisée des indices de révisions contractuels.

En K€	31/12/2018				Dont variation de périmètre	31/12/2017 Montant brut
	Montant brut	à - 1 an	de 1 à 5 ans	à + 5 ans		
Découverts bancaires	1 071	1 071			191	1 482
Emprunts auprès d'établissements de crédit ⁽¹⁾	32 994	5 096	21 652	6 246	3 001	12 413
Cautions ⁽²⁾	1 986		1 986			1 498
Dettes options de ventes sur minoritaires ^{(3) (4)}	6 823		6 823		5 357	1 466
Dettes Crédit-Bail	302	62	240		346	0
Emprunts / dettes financières	11	11				18
TOTAL	43 188	6 240	30 701	6 246	8 895	16 878

(1) Les emprunts ne sont pas soumis à covenants bancaires et sont essentiellement à taux fixes.

(2) Ces passifs non courants sont constitués de cautions reçues dans le cadre du Service de Mise à jour SESAM-Vitale, service dont la durée est de 36 mois reconductible tacitement.

(3) Les actionnaires minoritaires des entités CAREMEDS et MULTIMEDS disposent d'une option de vente à PHARMAGEST INTERACTIVE à échéance 6 ans à compter de la prise de participation majoritaire du Groupe PHARMAGEST.

(4) Les actionnaires minoritaires de PHARMAGEST ITALIA disposent d'une option de vente à PHARMAGEST INTERACTIVE à échéance 5 ans à compter de la prise de participation majoritaire du Groupe PHARMAGEST.

Analyse des emprunts auprès d'établissements de crédit par échéance et par nature de taux :

En K€	Dettes financières		
Echéances	Taux fixe	Taux variable	Total
A - 1 an	4 958	138	5 096
De 1 à 5 ans	21 533	119	21 652
A + 5 ans	6 246	0	6 246
Total	32 737	257	32 994

6.5 Résultat financier

En K€	31/12/2018	31/12/2017
Produits de trésorerie	1 147	1 350
Coût de l'endettement brut	294	218
Gains et pertes de changes	153	-340

Les produits de trésorerie sont présentés nets de la rémunération du fonds qui en assure la gestion et des éventuelles provisions de moins-value latente ainsi que la variation de juste valeur des instruments financiers.

Les gains et pertes sur écarts de change sont principalement liés aux produits structurés en USD.

6.6 Gestion et contrôle des risques financiers

6.6.1 RISQUE DE LIQUIDITE

Le Groupe PHARMAGEST a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face aux échéances à venir.

Au 31 décembre 2018, le Groupe PHARMAGEST dispose de différents niveaux de liquidité selon les horizons temporels suivants :

- A très court terme, le Groupe PHARMAGEST bénéficie d'une trésorerie disponible de 32,6 M€ ainsi que d'autorisations de lignes de découvert non utilisées pour un montant de 14 M€. La trésorerie disponible inclut l'avance de trésorerie de 7,1 M€ du Groupe PHARMAGEST à sa société mère MARQUE VERTE SANTE ;
- A court terme, le Groupe PHARMAGEST peut recourir aux fonds euros d'une valeur de 28,7 M€ ;
- Afin de faire face à des besoins complémentaires à moyen terme, le Groupe PHARMAGEST peut s'appuyer sur ses placements financiers non courants (se référer à la Note 6.1 des comptes consolidés) d'un montant de 34,2 M€.

Ainsi, la position nette de liquidité disponible du Groupe PHARMAGEST est de l'ordre de 110 M€ ce qui permet de disposer à tout moment des ressources financières suffisantes afin de financer l'activité courante, les investissements nécessaires à son développement futur, mais également de faire face à tout événement exceptionnel.

Les différentes échéances des emprunts financiers sont présentées en Note 6.4 des comptes consolidés.

Les différentes sources de financement utilisées par le Groupe PHARMAGEST sont les découverts bancaires et les emprunts à moyen et long terme.

Le Groupe PHARMAGEST s'est déjà assuré de la possibilité d'accès au crédit en cas d'investissement significatif.

Par ailleurs, la gestion du risque de liquidité au sein du Groupe PHARMAGEST a pour objectif de rechercher des ressources au meilleur coût et de s'assurer de leur obtention à tout instant.

Ainsi, l'analyse faite par le Groupe PHARMAGEST sur son risque de liquidité lui permet d'être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

6.6.2 RISQUE DE MARCHE

6.6.2.1 Risque de taux

L'exposition du Groupe PHARMAGEST au risque de taux concerne les emprunts à taux variable (sensibilité à la hausse des taux).

Analyse de la dette financière brute par échéance et par nature de taux :

En K€	Taux fixe				Taux variable
	Valeur comptable	Inférieur à 2%	Entre 2% et 4%	Plus de 4%	
2019	5 096	4 951	7		138
2020	5 444	5 382	5		57
2021	5 439	5 382			57
2022	5 387	5 382			5
2023	5 382	5 382			
Au-delà	6 246	6 246			
Total	32 994	32 725	12		257

6.6.2.2 Risque de change

Dans son activité, le Groupe PHARMAGEST est très peu exposé au risque de change dans la mesure où la très grande majorité de ses achats et ventes est réalisée en euro.

6.6.2.3 Risque sur actions et autres instruments financiers

Le Groupe PHARMAGEST ayant fait le choix pour un support en unités de compte afin d'améliorer le rendement de sa trésorerie disponible, le Groupe PHARMAGEST s'estime peu exposé à cette nature de risque.

Néanmoins, une attention particulière est portée sur la situation financière de la société AXA, gestionnaire du contrat de capitalisation.

6.6.3 RISQUE DE CREDIT / CONTREPARTIE

Sur la base d'analyse de risque de contrepartie régulièrement actualisée, les créances sur les principaux débiteurs, représentés par les différents leasers actifs auprès des pharmaciens, ne font pas l'objet de dépréciation significative (retards très majoritairement inférieurs à 2 mois). La part des facturations financées par les leasers représente 29% du chiffre d'affaires consolidé 2018 dont 99% sont réalisés par les leasers en relation régulière avec HEALTHLEASE et NANCEO.

Les créances clients qui ne sont pas dépréciées sur base individuelle au 31 décembre 2018 ont été analysées. Un règlement a été reçu après la clôture pour la majorité d'entre elles (se référer à la Note 7.4 des comptes consolidés).

6.6.4 RISQUE LIE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Au regard de ses activités, le Groupe PHARMAGEST n'est pas spécifiquement exposé aux risques liés aux effets du changement climatique.

6.7 Engagements hors bilan liés au financement du Groupe

En K€	31/12/2018	31/12/2017
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles ⁽¹⁾	11 158	12 317
Créances cédées non échues	0	0
Autres engagements financiers donnés	0	0
Total	11 158	12 317

⁽¹⁾ L'intégralité des nantissements a été donnée à la souscription d'emprunts bancaires. Le montant indiqué correspond au solde des emprunts concernés au 31 décembre 2018.

Le Groupe PHARMAGEST ne dispose pas d'engagements hors bilan reçus (hors lignes de crédit reçues et non utilisées pour 14 M€) pouvant avoir un impact financier significatif lié au financement du Groupe PHARMAGEST.

A la connaissance du Groupe PHARMAGEST, il n'existe pas à la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2018 d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus.

NOTE 7 Données opérationnelles

7.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST comprend essentiellement les revenus liés aux activités suivantes :

- Ventes de configurations et de matériels,
- Maintenance et vente de bases de données,
- Prestations formations et nouveaux produits,
- Autres prestations.

Le produit de la vente de configuration et matériels est enregistré quand le contrôle des biens est transféré à l'acquéreur.

Les prestations de maintenance sont enregistrées linéairement sur la durée des contrats.

Les prestations de formations et de nouveaux produits sont constatées au moment de la prestation et de la cession du droit d'usage.

Les autres prestations sont enregistrées au moment de la réalisation de la prestation.

Chiffres d'affaires nets

En K€	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de configurations et de matériels	64 257	56 517
Maintenance et vente de bases de données	54 650	49 971
Prestations formations et nouveaux produits	27 953	21 554
Autres prestations	1 620	1 628
TOTAL	148 480	129 669

7.2 Information sectorielle

Les activités du Groupe PHARMAGEST sont regroupées au sein de Divisions :

- **Division Solutions Pharmacie Europe** : Correspond essentiellement au secteur de l'informatique officinale.
- **Division Solutions e-Santé** : Combinaison du secteur de l'innovation de technologies d'infrastructures pour l'e-Santé, dont les applications liées au télé-suivi médical, et du secteur offrant des prestations aux industries pharmaceutiques.
- **Division Solutions Etablissements Sanitaires et Médico-Sociaux** : Correspond au secteur de l'informatique pour les maisons de retraite et les hôpitaux associés à l'expertise des sociétés MALTA INFORMATIQUE, DICSIT INFORMATIQUE et AXIGATE.
- **Division Fintech** : Correspond au secteur des solutions de financement de biens en location pour le secteur tertiaire de NANCEO.

Ces Divisions sont des regroupements de services, pôles, agences et entités juridiques ayant une activité commune.

31/12/2018 - En K€	Divisions			Total
	Pharmacie Europe	ESMS ⁽¹⁾	Autres ⁽²⁾	
Chiffre d'affaires	114 723	19 273	14 483	148 480
	77%	13%	10%	
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-2 775	-946	-1 513	-5 234
	53%	18%	20%	
Résultat opérationnel courant	27 138	8 583	3 165	38 886
	70%	22%	8%	
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'Affaires	23,65%	44,53%	21,85%	26,19%

⁽¹⁾ Division Solutions Etablissements Sanitaires et Médico-Sociaux.

⁽²⁾ La rubrique « Autres » correspond aux Divisions Solutions e-Santé et Fintech.

31/12/2017 - En K€	Divisions			Total
	Pharmacie Europe	ESMS ⁽¹⁾	Autres ⁽²⁾	
Chiffre d'affaires	101 821	14 863	12 986	129 669
	79%	11%	10%	
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-2 469	-403	-1 364	-4 236
	58%	10%	32%	
Résultat opérationnel courant	23 879	6 578	3 847	34 304
	70%	19%	11%	
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'Affaires	23,45%	44,26%	29,63%	26,46%

⁽¹⁾ Division Solutions Etablissements Sanitaires et Médico-Sociaux.

⁽²⁾ La rubrique « Autres » correspond aux Divisions Solutions e-Santé et Fintech.

Les données par activités sont issues du reporting interne établi suivant le référentiel des comptes consolidés aux normes françaises, complétées des reclassements et retraitements liés aux normes IFRS.

7.3 Saisonnalité de l'activité

Il n'existe pas de caractère saisonnier ou cyclique des activités.

7.4 Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti. Une dépréciation est constituée lorsque l'encours comptable est supérieur au montant recouvrable.

En K€	31/12/2018			Dont variation de périmètre	31/12/2017
	Montant net	à - 1 an	à + 1 an		Montant net
Clients ⁽¹⁾	31 962	31 962		1 200	22 937
Autres créances	8 382	8 382		1 506	8 727
TOTAL	40 344	40 344		2 706	31 665

⁽¹⁾ Toutes les créances constituant la balance âgée consolidée ci-dessous ont fait l'objet d'une étude individualisée, elles sont provisionnées selon l'évaluation d'un risque de non recouvrement individuel avéré en association avec les règles suivantes :

- Créances < 180 jours : Provision N/S
- Créances entre 180 et 360 jours : Provision de 50%
- Créances > 360 jours : Provision de 100%

Ainsi, la provision constituée fin 2018 est de 581 K€ contre 593 K€ fin 2017.

Le solde clients se décompose ainsi par tranche (en K€) :

Montant net	Non échu	<60 jours	60<X<180 jours	> 180 jours
31 962	15 474	14 130	1 206	1 152

Compte tenu du fait que les créances sont des créances à court terme, et en l'absence d'évolution significative de la qualité des contreparties, la juste valeur des créances est proche de leur valeur comptable.

En K€	31/12/2017	Entrée de périmètre	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31/12/2018
Provision pour dépréciation de comptes clients	593	18	301	-331		581

7.5 Stocks

Les stocks et travaux en cours sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition : le matériel sérialisé est évalué selon le principe du coût individuel et le matériel réparable non sérialisé, de faible valeur, est valorisé au coût unitaire moyen pondéré.

A chaque clôture, ils sont valorisés au plus bas de leur coût de revient et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

En K€	31/12/2018			Dont variation de périmètre	31/12/2017
	Montant brut	Dépréciation	Montant net		Montant net
Composants	117	0	117		61
Matériel	3 307	-545	2 762	123	2 296
Fournitures	240	-38	202		214

Pièces service après-vente	2 151	-125	2 026		211
Encours					
TOTAL	5 815	-708	5 108	123	2 781

7.6 Dettes fournisseurs et autres dettes

En K€	31/12/2018				Dont variation de périmètre	31/12/2017 Montant brut
	Montant brut	à - 1 an	de 1 à 5 ans	à + 5 ans		
Dettes fournisseurs	11 909	11 909			1 415	9 560
Autres dettes	46 977	46 453	524		1 760	42 321
TOTAL	58 886	58 362	524		3 175	51 881

7.7 Dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation

En K€	31/12/2018	31/12/2017
Dotations aux amortissements	5 235	4 236
Provisions sur actifs immobilisés	0	0
Provisions sur actif circulant	279	-24
Provisions pour risques et charges	-61	346
TOTAL	5 453	4 558

Les reprises de provisions sont présentées en déduction des dotations.

7.8 Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe

En K€	31/12/2018	31/12/2017
Obligation contractuelle en matière de crédit-bail		0
Obligation contractuelle de location simple mobilière ⁽¹⁾	1 770	2 064
Obligation contractuelle de location simple immobilière ⁽¹⁾	9 360	9 880
Obligation d'achats irrécouvrables		0
Autres obligations contractuelles		0
Engagements donnés liés au développement de l'activité		0
Engagements fiscaux		0
Total	11 130	11 944

⁽¹⁾ Valeurs exprimées en TTC correspondant à des loyers à échoir.

Le Groupe PHARMAGEST ne dispose pas d'engagements hors bilan reçus pouvant avoir un impact financier significatif lié aux activités opérationnelles du Groupe.

A la connaissance du Groupe PHARMAGEST, il n'existe pas à la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2018 d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus.

NOTE 8 Charges et avantages du personnel

8.1 Effectif et masse salariale

L'effectif du Groupe PHARMAGEST en Equivalent Temps Plein (ETP) compte 607 non cadres et 405 cadres.

Les charges de personnel se composent principalement des salaires bruts, des charges sociales et des contributions assises sur les salaires pour 51 363 K€ et de la participation pour 1 617 K€.

8.2 Avantages au personnel

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel le Groupe PHARMAGEST s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini) sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés. Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies, c'est-à-dire lorsque le Groupe PHARMAGEST n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations, sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La provision figurant dans les comptes consolidés est évaluée selon la méthode des unités de crédit projetée et prend en compte les charges sociales y afférentes.

Le taux d'actualisation retenu est le taux iBoxx € Corporates AA 10 + à la date de clôture de l'exercice (1,57%).

Les écarts actuariels proviennent des distorsions entre les hypothèses utilisées et la réalité ou la modification des hypothèses de calcul des engagements et les actifs affectés à leur couverture. Conformément aux amendements de la norme IAS 19, les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement en capitaux propres.

Se référer à la Note 11 des comptes consolidés pour l'engagement à la clôture.

8.3 Stock-options

L'application de la norme IFRS 2 a pour conséquence de constater une charge correspondant aux avantages octroyés aux salariés sous la forme de paiements en actions.

Les options sont évaluées par le Groupe PHARMAGEST, par référence à la valeur des instruments de capitaux propres attribués, à la date d'octroi en utilisant un modèle mathématique. Ce modèle permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

Cette valeur est enregistrée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Les plans de stock-options, depuis le 16 octobre 2007, sont soumis à une contribution patronale, recouvrée par les URSSAF. Le taux de cette contribution est fixé à 30% pour les options consenties et les attributions effectuées à compter du 11 juillet 2012.

Le Groupe PHARMAGEST a, conformément aux textes en vigueur, décidé de retenir pour assiette la juste valeur des options au sens d'IFRS 2.

Cette contribution a fait l'objet d'une provision dans les comptes 2014 du Groupe PHARMAGEST (exercice de rattachement) et ne sera pas lissée sur la période d'acquisition des droits conformément à IFRS 2.

Le montant global de la charge de rémunération s'élève à 500 K€ et le montant supporté par l'exercice 2018 est de 116 K€.

8.3.1 Plan de stock-options sur l'exercice 2014

Information sur les options d'achat d'actions	Information pro forma
Date du Conseil d'Administration	05/12/2014
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	239 780
<i>Dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :</i>	
- Les mandataires sociaux / Administrateurs / Membres du Comité de Direction Financier et Social	0
- Dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires	25 000
Point de départ d'exercice des options	05/12/2018
Date d'expiration	04/12/2022
Prix de souscription	20,11 €
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2018	27 245
Nombre d'actions perdues au 31/12/2018	-36 060
Options d'achat d'actions restantes	176 475

8.3.1.1 Bénéficiaires

Bénéficiaire de ce plan les salariés des sociétés PHARMAGEST INTERACTIVE, CP INTERACTIVE, EHLS, MALTA INFORMATIQUE, DIATELIC, INTECUM, CPSI, à l'exception des membres du Comité de Direction Financier et Social de PHARMAGEST INTERACTIVE, des dirigeants mandataires sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE et des filiales de sorte que ces bénéficiaires répondent aux critères suivants :

- Etre inscrit aux effectifs le 5 décembre 2014 ;
- Avoir 2 ans d'ancienneté au 5 décembre 2014 ;
- Etre en Contrat à Durée Indéterminée au 5 décembre 2014.

8.3.1.2 Information sur rémunérations sur base d'actions

Les options ont été évaluées selon le modèle de Black & Scholes. Les hypothèses suivantes ont été retenues pour l'évaluation des options :

- Maturité : 6 ans
- Volatilité ⁽¹⁾ : 20,00%
- Taux sans risque : 0,45%
- Dividendes attendus : 2,61%
- Turn-over : 5,00%
- Juste valeur de l'option ⁽²⁾ : 12,83 €

⁽¹⁾ Estimée à partir de la volatilité historique sur la base du cours de l'action de PHARMAGEST INTERACTIVE.

⁽²⁾ Evaluation effectuée en 2014, soit avant la division par cinq du nominal.

8.4 Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations brutes perçues par les organes de direction au cours de l'année 2018 se sont élevées à 554 K€. Les sommes perçues incluent PHARMAGEST INTERACTIVE et les sociétés contrôlées. Il n'y a pas d'engagement en matière de pensions en dehors de ceux comptabilisés. Le montant versé au titre de l'article 83 pour les dirigeants s'est élevé à 39 K€. Aucune avance ni aucun crédit n'a été accordé aux membres des organes de direction par PHARMAGEST INTERACTIVE et les sociétés contrôlées.

Par ailleurs, la provision pour indemnités de départ en retraite intègre un montant de 239 K€ concernant les membres des organes de direction.

NOTE 9 Impôts sur les résultats

9.1 Impôts sur les résultats

Le Groupe PHARMAGEST calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

9.1.1 Contribution Economique Territoriale (CET)

Le Groupe PHARMAGEST considère que la Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE) égale à 1,5% de la valeur ajoutée produite, présente les mêmes caractéristiques que le calcul de la cotisation minimale de la Taxe Professionnelle (TP), également plafonnée sur cette base (valeur ajoutée). Ainsi, la CVAE est comptabilisée au compte de résultat selon l'affectation identique à l'ancienne TP et ne génère de ce fait pas d'impôt différé passif (cf. communiqué du Conseil National de la Comptabilité, devenu Autorité des Normes Comptables, en date du 14 janvier 2010).

9.1.2 Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

En 2018, le Crédit d'Impôt est égal à 6% des rémunérations brutes inférieures à 2,5 fois le SMIC versées au cours de l'année civile et servant de base aux cotisations patronales de sécurité sociale.

Le CICE est qualifié par le Groupe PHARMAGEST en tant qu'élément de rémunération soumis à la norme IAS 19. Ainsi, il est comptabilisé en diminution des charges de personnel (1 275 K€ au 31 décembre 2018).

Le produit du CICE au titre de l'exercice 2017 a été utilisé conformément aux objectifs prévus par la loi, à savoir financer l'amélioration de la compétitivité du Groupe.

9.1.3 Charge d'impôt

Elle s'analyse comme suit :

En K€	31/12/2018
Impôt courant	11 545
Contribution sur dividendes	0
Impôt différé	1 177
Total charge d'impôt	12 722

9.2 Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable. Ils sont évalués sur la base du taux d'impôt attendu sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée.

Le Groupe PHARMAGEST a retenu un taux de 25% pour le calcul de ses impôts différés, taux qui correspond au taux applicable le plus probable au moment du recouvrement de l'impôt.

Les impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, sont également comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles, de déficits fiscaux et de crédits d'impôts reportables sont limités au montant estimé de l'impôt récupérable. Celui-ci est apprécié à la clôture de l'exercice, en fonction des prévisions de résultat des entités fiscales concernées.

9.2.1 Réconciliation entre impôt théorique et impôt réel

En K€	31/12/2018
Résultat net des sociétés intégrées	27 038
Impôt sur les résultats	12 722
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	39 759
Charge d'impôt théorique au taux légal d'impôt sur les sociétés (33,33%)	13 253
Différences permanentes	106
Différence de taux	-435
Déficits non activés	162
Société mise en équivalence	54
Contribution additionnelle	-
CICE	-429
Contribution sur dividendes	12
Charge d'impôt effective	12 722
Taux effectif d'imposition	32,00%

9.2.2 Impôts différés actifs et passifs

L'analyse des variations des impôts différés actifs et passifs est présentée dans le tableau ci-dessous :

En K€	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Total, impôts différés nets
Variations impactant l'année 2017	308	254	54
Au 31 décembre 2017	696	887	-190
Au 31 décembre 2017⁽¹⁾	4 331	887	3 445
Variations impactant l'année 2018	-1 554	-349	-1 206
Au 31 décembre 2018	2 777	538	2 239

⁽¹⁾ Valeurs avec retraitements IFRS 15 et IFRS 9

Les impôts différés sont comptabilisés en situation nette par société.

Les principaux actifs et passifs d'impôts différés sont les suivants :

En K€	31/12/2017	Variation	Variation périmètre	31/12/2018
Effet des reports déficitaires ⁽¹⁾	516	-286		230
Effet fiscal des différences temporaires liées aux :				
Provisions pour retraites	884	133		1 017
Dettes sociales	452	-48		404
Dettes fiscales	7	-4		3
Retraitement marge en stock	26	8		34
Autres différences temporaires	2	-25	-6	-29
Retraitement réévaluation	0			
Retraitement revenus	79	-169		-90
Activation R&D	-2 159	-904		-3 063
Leasing	0	-3	-31	-34
Produits constatés d'avance ⁽²⁾	0	3 766		3 766
Total différences temporaires	-707	2 754	-37	2 010
Impôts différés actifs (passifs) bruts	-190	2 468	-37	2 240
Provision				
Impôts différés actifs (passifs) nets	-190	2 468	-37	2 240

⁽¹⁾ Les déficits fiscaux activés concernent principalement l'ensemble des pertes fiscales des sociétés DIATELIC, SABCO et SABCO SERVICES. La décision d'activation de ces déficits est basée sur des perspectives d'utilisation dans un horizon à court / moyen terme.

⁽²⁾ Impact IFRS 15, se référer à la Note 1.1.1 des comptes consolidés.

Sur autorisation du Conseil d'Administration du 5 décembre 2014, un groupe d'intégration fiscale, dont la société mère est PHARMAGEST INTERACTIVE, a été mis en place au 1^{er} janvier 2015. Outre la société mère, il est aujourd'hui composé des sociétés DIATELIC, CP INTERACTIVE et INTECUM. La convention d'intégration fiscale prévoit que l'impôt est calculé dans chaque filiale comme en l'absence d'intégration fiscale selon le principe de neutralité, les pertes et les profits de cette intégration étant enregistrés chez la société mère, PHARMAGEST INTERACTIVE. Les déficits fiscaux réalisés dans ce cadre s'élèvent globalement à 504 K€.

Le Groupe PHARMAGEST a décidé de ne pas activer les déficits d'INTECUM pour un solde de 2 662 K€, soit un impôt différé actif potentiel de 666 K€ ainsi que des filiales récemment acquises SAILENDRA, NOVIA SEARCH, WELFINITY GROUP et DOMEDIC pour un montant

de déficit de 2 427 K€ générant un impôt différé actif complémentaire de 607 K€, soit un total d'impôt différé actif de 1 272 K€.

NOTE 10 Capitaux propres et résultat par action

10.1 Capital social et réserves

Le capital de PHARMAGEST INTERACTIVE est composé de 15 174 125 actions d'une valeur nominale de 0,20€. Il n'existe qu'une catégorie d'action pour laquelle à chaque action est attaché un droit de vote. Le nombre d'actions en circulation n'a pas varié au cours de l'exercice.

Les réserves part Groupe du Groupe PHARMAGEST s'élèvent à 85 380 K€ dont 13 207 K€ de prime d'émission, (50) K€ d'écart de conversion, 511K€ de réserve légale et 71 712 K€ d'autres réserves.

10.2 Actions propres détenues par PHARMAGEST INTERACTIVE

10.2.1 Actions propres

Le poste comporte 205 479 actions PHARMAGEST INTERACTIVE détenues par la société à 100%.

La valeur boursière de l'action PHARMAGEST INTERACTIVE au 31 décembre 2018 s'établit à 51,10 €.

10.2.1.1 Contrat de liquidité

Le contrat d'animation du cours est détenu à 100% par PHARMAGEST INTERACTIVE et GILBERT DUPONT en assure la gestion.

Caractéristiques du contrat :

- Les interventions de l'animateur ont pour seul objectif de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de cotations des titres ainsi que d'éviter des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché ;
- Le contrat ne prévoit pas de titres ou disponibilités réservés au fonctionnement du contrat. Néanmoins, lorsque le solde espèces ou titres porté au crédit du contrat de liquidité apparaît insuffisant pour lui permettre d'assurer la continuité de ses interventions au titre du contrat, l'animateur se concerte avec l'émetteur pour déterminer les moyens d'y remédier ;
- Le contrat est conclu pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction et peut être résilié par l'Emetteur sans préavis (avec un préavis de 30 jours si c'est à l'initiative de l'Animateur) ;
- Les achats réalisés sont encadrés par l'autorisation annuelle de l'Assemblée Générale sur le programme de rachat.

Pour l'année 2018, les mouvements sur le contrat de liquidité ont été les suivants :

- Achats : 41 584 actions au prix moyen de 53,70 € ;
- Ventes : 42 033 actions au prix moyen de 53,43 €.

L'évaluation est faite au prix moyen pondéré.

Au 31 décembre 2018, les moyens figurant au compte de liquidité étaient de 1 999 actions et le solde en espèces du compte de liquidité était de 103 K€.

10.2.1.2 Programme de rachat d'actions (hors contrat de liquidité)

En 2014, PHARMAGEST INTERACTIVE a acquis 39 102 actions au prix moyen de 99,45 € soit en pro forma, 195 510 actions au prix moyen de 19,89 €. Ce volume d'achat est à mettre en lien avec le plan de stock-options, mis en place sur la même année (se référer à la Note 8.3.1 des comptes consolidés).

PHARMAGEST INTERACTIVE a acquis :

- En 2017, un complément de 27 251 actions au prix moyen de 39,46 € ;
- En 2018, un complément de 7 964 actions au prix moyen de 49,89 €.

10.3 Dividendes

Le dividende payé en 2018 sur les résultats de 2017 s'élève à 11 212 K€, soit 0,75 € par action.

La proposition de dividende qui sera faite à la prochaine Assemblée Générale Annuelle est de 0,85 € par action.

Une distribution de dividendes aux actionnaires hors groupe à hauteur de 365 K€ a été prise en compte dans la situation annuelle d'ADI, de 270 K€ dans la situation de KAPELSE, et de respectivement 16 K€ et 10 K€ pour CAREMEDS et MULTIMEDS.

10.4 Résultat par action

Le résultat de base par action correspond au résultat net part du Groupe PHARMAGEST de l'exercice attribuable aux actions ordinaires rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de l'exercice, ajusté du nombre d'actions ordinaires rachetées ou émises au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise et susceptibles d'accroître le nombre d'actions en circulation.

Résultat par action – Part du groupe	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net de l'exercice (en €)	25 432 013	23 195 626
Nombre d'actions	15 174 125	15 174 125
Nombre d'actions autocontrôle	205 479	225 209
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat de base par action	14 968 646	14 948 916
Résultat de base par action (en €)	1,70	1,55
Nombre restant de stock-options	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	15 174 125	15 174 125
Résultat dilué par action (en €)	1,68	1,53

NOTE 11 Provisions et passifs éventuels

11.1 Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe une obligation probable du Groupe PHARMAGEST, résultant d'événements passés, qui devrait se traduire pour le Groupe PHARMAGEST par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et dont le montant peut être estimé de façon fiable. Lorsque la date de réalisation de cette obligation est au-delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier.

Provisions pour risques et charges

En K€	Valeur au 31/12/2017	Dotation	Reprise (provision utilisée)*	Reprise (provision devenue sans objet)	Autres mouvements	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2018
Provisions pour litiges ⁽¹⁾	57	72	-14	-40			75
Provisions pour risques ⁽²⁾	0						0
Provision pour charges	0						0
Provisions pour I.D.R. ⁽³⁾	3 537	533					4 070
Provision pour risques des titres mis en équivalence	0						0
TOTAL	3 593	605	-14	-40			4 145

* Les reprises (provisions utilisées) sont présentées en déduction des dotations au même titre que les reprises pour provisions devenues sans objet.

(1) Provisions pour litiges 75 K€ dont :

- Provisions pour litiges sociaux en cours : 72 K€ ;
- Provisions pour litiges clients en cours : 3 K€.

(2) Provision pour risques retraitée dans le cadre de l'application de la norme IFRS 15.

Il s'agit essentiellement de la provision pour garantie des interventions techniques postérieures aux ventes de contrats Rentpharm (maintenance matérielle) et pour la garantie des produits de connectique.

(3) Provisions pour I.D.R (Indemnité de Départ en Retraite) : 4 070 K€

Les amendements de la norme IAS 19 prévoient la reconnaissance immédiate des écarts actuariels en capitaux propres ainsi que le calcul du rendement des actifs financiers selon le taux d'actualisation utilisé pour valoriser l'engagement et non selon le taux de rendement attendu.

Le Groupe PHARMAGEST n'utilisant pas la méthode de reconnaissance partielle des écarts actuariels en compte de résultat selon l'approche du 'corridor', l'impact était pris en totalité en résultat pour les exercices précédents.

L'impact du calcul du rendement des actifs financiers selon le taux d'actualisation utilisé pour valoriser l'engagement et non selon le taux de rendement attendu a été identifié comme non significatif et donc non retraité au titre de l'exercice 2018 comme sur les périodes précédentes.

En K€	31/12/2018	31/12/2017
Engagement début période	4 516	3 828
Coût des services rendus	292	249
Charge financière	57	74
Coût des services passés et changement de méthode	0	86
Gains actuariels (+) / Pertes actuarielles (-) générés sur l'exercice	592	279
Engagement réel fin période	5 457	4 516
Juste valeur des actifs début de période	981	1 062
Rendement attendu des actifs	0	0
Cotisations	496	0
Prestations servies	-108	-94
Gains actuariels (+) / Pertes actuarielles (-)	17	14
Juste valeur des actifs fin de période	1 387	981
Provision début de période	3 537	2 767
Provision fin de période	4 070	3 537

Les fonds placés comportent une garantie pour le capital avec un minimum de rentabilité garantie correspondant à 60% du TME (Taux Moyen d'Emprunt d'Etat).

La provision pour indemnité de départ en retraite est déterminée selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière et compte tenu des hypothèses suivantes :

- Départ volontaire du salarié (application des charges sociales patronales) ;
- Age de départ à la retraite : 60 - 67 ans ;
- Turn-over : selon les tranches d'âge ;
- Taux d'actualisation : 1,57% ;
Le taux d'actualisation retenu est le taux iBoxx € Corporates AA 10 + à la date de clôture de l'exercice.
- Progression des salaires : 2% ;
- Prise en compte d'un aléa viager.

Le Groupe PHARMAGEST a procédé à une évaluation de la sensibilité de la provision pour indemnité de départ en retraite à l'évolution du taux d'actualisation et du taux d'évolution des salaires. Ainsi, une variation de +/- 0,5 pts du taux d'actualisation ou du taux d'évolution des salaires entraînerait une évolution de +/- 9% de l'engagement.

L'impact de la charge financière dans le coût des services ainsi que les rendements attendus des actifs sont présentés en éléments financiers.

11.2 Passifs éventuels

A la connaissance du Groupe PHARMAGEST, il n'existe à ce jour aucun litige ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans le passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine du Groupe PHARMAGEST.

NOTE 12 Transactions avec les parties liées

Le Groupe PHARMAGEST n'a pas réalisé d'opérations significatives à des conditions anormales de marché avec les parties liées.

Aucune garantie n'a été donnée ou reçue dans le cadre des transactions avec les parties liées.

12.1 Nature des relations avec les sociétés mises en équivalence

En K€	31/12/2018	31/12/2017
Dettes fournisseurs	-28	0
Compte courant	33	0
Charges d'exploitation de la période	0	0
Créances clients	0	0
Produits d'exploitation de la période	0	0

12.2 Nature des relations avec les autres sociétés de LA COOPERATIVE WELCOOP

Le Groupe PHARMAGEST est consolidé par la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de LA COOPERATIVE WELCOOP (anciennement GROUPE WELCOOP) (54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY).

La nature des relations avec LA COOPERATIVE WELCOOP et sa filiale MARQUE VERTE SANTE sont principalement des facturations de :

- Management fees qui intègrent : l'assistance stratégique, l'assistance marketing et communication, l'assistance administrative, comptable et fiscale, l'assistance ressources humaines, et l'assistance informatique. Les prestations sont facturées au coût de revient majoré d'une marge de 3% ;
- Quote-part des contrats d'assurance Groupe ;
- Quote-part des contrats réseau ;
- Personnel en temps partagé ;
- Prestations de services commerciaux, informatiques, marketing et administratifs ;
- Avances financières.

Depuis 2015, le Groupe PHARMAGEST a mis en place une avance financière au profit de MARQUE VERTE SANTE qui a fait l'objet d'autorisations par les organes de gouvernance.

En K€	31/12/2018	31/12/2017
Dettes fournisseurs	295	243
Autres dettes	5	0
Charges d'exploitation de la période	876	865
Créances clients	442	338
Produits d'exploitation de la période	727	842
Produits financiers	107	107
Avance financière MARQUE VERTE SANTE	7 100	7 100

NOTE 13 Autres informations

13.1 Tableau des honoraires des Commissaires aux Comptes

Montant en K€	Cabinet BATT		Cabinet DELOITTE		Cabinets Autres	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Certification des comptes	66	73	44	35	47	28
<i>Emetteur</i>	39	38	44	35	0	0
<i>Filiales</i>	27	35	0	0	47	28
Autres services	0	1	0	5	0	0
<i>Emetteur</i>	0	1	0	5	0	0
<i>Filiales</i>	0	0	0	0	0	0
Total	66	74	44	40	47	28

NOTE 14 Evénements postérieurs à la clôture

- Le Groupe PHARMAGEST a procédé à une Transmission Universelle de Patrimoine de la société CP INTERACTIVE à la société PHARMAGEST INTERACTIVE ;
- Changement de la dénomination sociale de SABCO en PHARMAGEST LUXEMBOURG ;
- Changement de la dénomination sociale de SABCO SERVICES en PHARMAGEST BELGIUM ;
- Prise de participation, à hauteur de 15%, de la société PHARMAGEST INTERACTIVE dans le capital de la société franco-américaine EMBLEEMA, société par actions (Corporation), immatriculée au « Division of Corporations » de l'Etat du DELAWARE sous le numéro 6743178. La société développe une plateforme digitale s'appuyant sur la technologie Blockchain destinée au partage des données de santé.